



**Groupe de Recherche
autour de l'Art
des Individus et de la Nature**



Tiers-Lieu Citoyen

Rapport d'activités et rapport moral 2022



L'association a passé un cap critique en 2022 ;
professionnalisation, restructuration, développement et
pérennisation du projet global ont été les moteurs.

Engagé dans une dynamique de tiers-lieu citoyen, le GRAIN
de la Vallée tend à affirmer son rôle d'acteur des transitions
sur le territoire de la Vallée de l'Huveaune.

Laboratoires de l'avenir, le GRAIN de la Vallée propose de
nouvelles pratiques, de nouveaux modes de faire pour une
société plus juste et durable.

Le GRAIN de la Vallée c'est



1 conseil d'administration collégial de personnes solidairement responsables



5 Pôles thématiques

- ★ Jardins / Biodiversité et Agriculture Urbaine
- ★ Culture
- ★ Alimentation Durable / Épicerie Paysanne
- ★ Bien-être
- ★ Animation



1 équipe de pilotage

- ★ Gestion administrative et financière
- ★ Développement stratégique
- ★ Réglementation, normes, sécurité
- ★ Communication



des usagers, un large public mixte, local, actif

- ★ 30 bénévoles réguliers
- ★ 70 adhérents
- ★ de nombreux bénévoles ponctuels, des voisins, habitants, salariés des entreprises proches, des citoyens engagés
- ★ les clients de l'Épicerie Paysanne
- ★ les habitants usagers du composteur collectif
- ★ les élèves des activités bien-être (yoga, danse contemporaine, gymnastique douce ...)
- ★ le public des événements proposés toutes thématiques confondues
- ★ les accueils de groupes (scolaires, familles, handicap, jeunesse)
- ★ un large réseau partenarial, associations, entreprises, comités de quartiers, écoles, institutions publiques, collectivités, réseau de tiers-lieux régionaux et nationaux, chercheurs, aide sociale à l'enfance ...
- ★ et tous ceux qui passent la porte du lieu, par curiosité, pour voir ce qui s'y passe, se promènent dans les Jardins, font du sport ou de la méditation, prennent leur repas du midi sous le préau, aident à l'entretien des Jardins ...

Le GRAIN de la Vallée est un lieu ouvert à tous, un lieu qui se construit par et pour ses usagers, un lieu qui s'habite, avec le temps et la communauté engagée qui se crée autour.



un lieu vivant pour prendre soin du vivant



Un tiers-lieu engagé dans une dynamique collaborative inter et intra territorial

Le GRAIN tend à affirmer le rôle de la participation citoyenne comme force de transformation durable du territoire sur le plan économique, urbain et social. Depuis sa création, le GRAIN de la Vallée est engagé dans une démarche globale participative, collaborative, d'implication citoyenne s'inscrivant dans une recherche d'utilité sociétale.

Le constat de la dégradation inquiétante des écosystèmes environnementaux, sociaux et économiques à toutes les échelles, locales et globales, n'est plus à faire. Le besoin, la nécessité même d'agir collectivement et d'inventer ensemble de nouvelles pratiques est partagé par tous. Au GRAIN, tout repose sur la collaboration, le partage de savoirs et d'expériences, la mutualisation, la compréhension partagée des enjeux du territoire et des modes de collaborations possibles entre l'ensemble des acteurs, d'où le fonctionnement du GRAIN par la participation et/ou l'animation de différentes communautés, les réseaux, les échelles.

Usagers, partenaires associatifs, partenaires institutionnels, chercheurs, collectifs, réseaux de tiers-lieux régionaux et nationaux, groupe d'intérêts publics FTL ...

★ SUD Tiers-Lieux, le réseau des tiers-lieux en région SUD

L'association **SUD Tiers-Lieux** est née en octobre 2021 faisant suite à la proposition d'un groupe de travail initié en mars 2021 dont le GRAIN faisait partie. L'objectif de STL est de développer des actions en réponse aux besoins et envies des tiers-lieux sur le territoire régional. Ce réseau par et pour les tiers-lieux est là pour co-construire, mutualiser et sensibiliser, notamment par la mise en place de rencontres, de formations et favoriser la coopération en région Sud.

Le réseau fonctionne de manière collégiale, horizontale et contributive, apportant une valeur ajoutée à tou-te-s et au collectif. Sa gouvernance budgétaire est donc ouverte et transparente avec un principe de co-rémunération sur les chantiers.

Un conseil d'administration collégial composé des représentant-e-s de 14 tiers-lieux a été élu dont le GRAIN de la Vallée, représenté par sa coordinatrice Valentine Pilliard qui siège également depuis juillet 2022 au Collège des Réseaux Régionaux de l'**ANTL - Association Nationale des Tiers-Lieux** - en binôme avec Philippe Chemla de Tétris à Grasse.

Une feuille de route, élaborée collectivement à l'automne 2021, a posé dans les grandes lignes cinq grands axes pour les objectifs et activités du réseau :

- ★ structurer et animer
- ★ accompagner former et professionnaliser
- ★ sensibiliser et représenter
- ★ observer, expérimenter, documenter et évaluer
- ★ coordination inter-réseaux

Le réseau SUD Tiers-Lieux a pour vocation de soutenir et développer les communs. Les communs, ce sont des ressources matérielles ou immatérielles mais surtout à propriété ni publique, ni privée mais collective. Il y a une multitude de communs et notamment les communs des tiers-lieux : objectif, créer le maximum de ressources communes pour le développement des tiers-lieux.

★ Collectif Associations Huveaune

Le GRAIN de la Vallée est adhérent et membre du conseil d'administration collégial du CAH le Collectif Associations Huveaune, qui a fêté ses 10 ans en 2021, modifié ses statuts et son organisation générale en 2022.

A l'été 2022, le CAH a été retenu pour un appel à projets lancé par SMBVH (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune) devenu depuis EPAGE HuCA (Huveaune Côtiers Aygalades), projets à destination du grand public de réappropriation des milieux aquatiques et de leurs enjeux. Trois projets ont été retenus pour une durée de 2 ans de septembre 2022 à août 2024 :

- **Les conférences du CAH** : dans le prolongement du cycle engagé en 2021-2022, une conférence tous les deux mois, organisée par l'association **Chantepierre** au GRAIN de la Vallée.
- **Vallée en Fête** : deux journées de sensibilisation citoyenne organisées au **GRAIN de la Vallée** pour faire découvrir aux habitants du bassin versant de la Vallée de l'Huveaune (publics scolaires et tout public) les initiatives des divers acteurs de leur territoire en matière de défense de l'environnement, protection et préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire et des enjeux et risques liés à l'eau.
- **Des Vallons turbulents ?** : programme d'actions expérimental autour des enjeux de l'eau des vallons environnant l'Huveaune, dans le Vallon Saint-Cyr (Saint-Marcel et la Valbarelle) par l'association **Rives & Cultures**, puis dans le Vallon des Encanaux et de la Vède, en collaboration avec l'**ASPA**. Les actions s'adressent aux habitants de tous âges environnant ces vallons : scolaires, jeunes en centres aérés et acteurs du secteur et comportent des ateliers et des marches découvertes (menés par des membres du CAH) et des visites commentées par des experts scientifiques et techniques...Elles seront restituées à l'occasion de Vallée en Fête. Les membres du CAH sont invités à participer à divers titres à l'une ou l'autre de ces actions, voire à poursuivre ensuite l'expérience dans d'autres vallons...

★ Symbiose Vallée

Symbiose Vallée est une démarche d'écologie industrielle et territoriale dans la Vallée de l'Huveaune. Elle est coordonnée par **Citoyens de la Terre et Coopération Planet**, soutenue par l'ADEME, la Région SUD, l'EPAGE HuCA, Aix-Marseille Métropole, les groupements d'acteurs économiques et associatifs, les villes de Marseille et d'Aubagne. Depuis 2021, le GRAIN est engagé dans cette dynamique coopérative ayant pour objectif de développer l'attractivité écologique et socioéconomique du territoire : partage de connaissances territoriales, préservation et optimisation des ressources (Eau, énergie, déchets- matières premières, sols) au travers de synergies entre les acteurs de l'ESS, les groupements d'entreprises et les institutions locales. Des expérimentations locales appuyées par des scientifiques et une dynamique citoyenne permettront au GRAIN de jouer un rôle moteur et pédagogique dans le développement de cette démarche et ainsi accélérer la transition écologique et solidaire.

★ La Vallée de l'Huveaune, une zone test de la Métropole

Le tiers-lieu est situé dans une zone pilote du service aménagement du paysage de la **Métropole Aix-Marseille** avec un programme de gestion écologique du territoire par zones relais de biodiversité et la création d'un corridor écologique. Ce programme est multipartenarial, GERM et Citoyens de la Terre avec Symbiose Vallée sont engagés aux côtés du GRAIN. C'est toute la zone autour du GRAIN qui agit en synergie.

★ Argile Circulaire

Le partenariat avec l'Argile, association de céramistes, santonniers et potiers d'Aubagne et du Pays de l'Etoile, se tisse depuis fin 2020. Des céramistes sont engagés dans une recherche de réduction de leur impact sur l'environnement dans leur pratique professionnelle. Accompagnés par Citoyens de la Terre et son écosystème de partenaires, ils ont développé la démarche Argile circulaire qui a pour objectifs de :

- Faciliter la transition de la filière vers une économie circulaire : approvisionnement durable, éco-conception, gestion et revalorisation des déchets en matières premières ...
- Renforcer et développer l'activité économique de métiers du patrimoine au travers de l'économie circulaire
- Répondre aux attentes écologiques de plus en plus fortes des consommateurs
- Transmettre ce savoir-faire éco-responsable aux apprentis

Forts de ces objectifs, le GRAIN de la Vallée, l'Argile et Citoyens de la Terre collaborent pour développer une véritable filière de revalorisation des matières premières, de faire émerger des innovations par la conception et l'expérimentation de prototypes innovants et accessibles permettant le tri et la revalorisation des matières des ateliers et de proposer des canaux de distribution et de valorisation de la démarche. Le GRAIN, en tant que tiers-lieu, deviendrait le lieu de transit, de démonstration, de sensibilisation, de toute transmission, de toute cette filière innovante autour de l'argile, patrimoine historique du territoire.

Le Noël du GRAIN a été co-organisé avec l'Argile ; inscriptions, communication, organisation, recettes, tout a été partagé entre nos deux associations.

L'Argile a tenu son assemblée générale annuelle pour la 2ème année consécutive, dans les Jardins du GRAIN.

Pôle Jardins, Biodiversité et Agriculture Urbaine

L'écoute et le respect du vivant fixent la démarche écologique proposée par le Pôle Jardins.

L'aménagement des espaces extérieurs disponibles sur la parcelle que nous occupons en Relais de Biodiversité à vocation pédagogique et sociale, est une action qui s'inscrit dans la durée.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dans l'aménagement et la gestion écologique de la parcelle :



le climat, l'alternance de périodes de fortes chaleurs, sécheresse et cycles orageux violents.



l'environnement, l'interaction avec le territoire de localisation, la proximité de l'Huveaune, la vallée et ses massifs (Parc National des Calanques et Massif du Garlaban), la présence de nombreuses industries et zone d'activités, la pollution atmosphérique locale par l'industrie (Arkema) et l'autoroute.



le vivant, le temps de pousse des végétaux (les 1ers arbres ont été plantés en février 2021), les maladies, les ravageurs, les conséquences du climat et de l'environnement local.


Être un lieu d'expérimentation et de recherche nécessite de s'inscrire dans un temps long, le temps d'observation, d'analyse, d'évaluation, d'orientation, de concertation, de gestion, d'animation ...

Suite à l'inventaire produit par le collectif GERM' (en annexes du bilan), son analyse en a déduit que écologiquement parlant la parcelle du GRAIN n'est pas vraiment un **îlot** de biodiversité mais plus un **relais**. La notion d'îlot soulève le côté sauvage, l'idée de favoriser la préservation d'écosystèmes autonomes et régulés avec le moins d'intervention humaine possible, voire pas du tout. Tandis que le GRAIN, de par son fourmillement humain, son désir d'apprendre, de comprendre et de transmettre ce soin du vivant, se révèle passeur, relais.

★ ZONAGE de la parcelle

Relais de Biodiversité

- **Forêt-jardin** => 40 arbres fruitiers d'essences endémiques du bassin méditerranéen plantés lors de chantiers participatifs en 2021. Des îlots délimités autour des arbres, garnis d'aromates, de fleurs comestibles, de petits fruitiers, et entretenus tout au long de l'année 2022.
Des plantes nouvelles à visées sauvages et vivaces nourricières s'implantent : légumes et fruits perpétuels, plantes aromatiques ...
Nos recherches s'orientent vers les espèces moins consommatrices d'eau.
Au printemps 2022 nous avons dû lutter contre une espèce de ravageur inconnu ici jusqu'à présent dont le seul traitement écologique était de fouetter les arbres pour les faire fuir ! Quelques heures de fouettage !
Une signalétique botanique est en cours d'élaboration.
Amélioration de l'irrigation de cet espace.
- **Micro forêt** => pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser l'émergence de la biodiversité au cœur des villes selon le modèle du botaniste japonais Akira Miyawaki. Ici pour absorber les reflux chimiques de l'usine Arkema à proximité, le bruit de l'autoroute elle aussi très proche, et apporter de la biodiversité nécessaire aux abeilles installées sur le terrain.
Depuis l'automne 2021 et de façon régulière et continue, préparation du sol, amendement par superposition de broyat, déchets verts et autres apports organiques pour enrichir le sol de la micro forêt. Plantation prévue à l'automne 2023.

- **Jardin à papillons**  => permet de lutter contre la diminution de la population de cet insecte, élargissant la zone de biodiversité sur le site. Le papillon est un insecte pollinisateur et comme l'abeille, il attire l'œil des citoyens. La création de ce jardin a pour but de développer chez les habitants l'intérêt pour la biodiversité et les inciter à prendre part à la transition écologique.
Des arbres, des arbustes, des plantes hôtes des chenilles et nourricières des papillons ont été implantés pour augmenter le panel de plantes présentes sur place. Entre ces végétaux regroupés en îlots cernés par des tuiles, un chemin permet le passage des visiteurs. Une signalétique botanique accompagne ce parcours pédagogique.
L'inventaire de 15 papillons observés par GERM' et les bénévoles actifs au printemps et automne 2022, va permettre d'entreprendre une signalétique de cette faune utile aux visiteurs .
Au voisinage de cet espace, pour accueillir et héberger les insectes, sont installés des abris à insectes faits de bois morts, de feuilles, de tuiles, de pierres.
- **Mare écologique** => un secteur a été identifié et creusé, la topographie a été pensée pour permettre aux végétaux de coloniser les berges en pentes douces tout en proposant un espace en eau légèrement plus profond qui restera en eau libre. Des graines locales d'hélophytes ont été proposées pour ensemercer la mare. Le défi actuel serait de ne pas poser de géotextile (éviter le plastique) et d'étanchéifier la mare avec de l'argile. Cela nécessite de travailler encore l'approvisionnement et la technique de pose. L'ingénierie se poursuit donc en 2023 (véritable expérimentation en partenariat avec d'autres tiers-lieux, des chercheurs, des associations).
- **Prairie sauvage** => en Provence, les prairies sauvages ont fortement régressé, du fait de la construction ou de l'agriculture qui ont occupé de tous temps ces espaces. Aujourd'hui la dynamique éco-citoyenne consiste le plus souvent à planter sur les terrains pour les végétaliser, mais on occulte bien souvent la richesse floristique et faunistique (insectes, mollusques, petits mammifères terrestres, oiseaux, chauves-souris...) qu'abritent les

prairies sauvages. Un des enjeux est donc de maintenir ces espaces de forte richesse en biodiversité, et par exemple de les faire éco-pâturer. c'est ce que propose GERM' avec les Moutons marseillais, un petit troupeau d'éco-pâturage urbain.

- **Rucher** => en 2020, durant le confinement, Jamie, jeune apicultrice en détresse, avait installé ses ruches en attente d'une parcelle plus adaptée. Elle en a laissé quatre au GRAIN. Une zone sécurisée est en cours d'aménagement. La récolte du miel à la fin du printemps est toujours un moment festif et familial au GRAIN. Les adhérents sont invités à y participer activement en famille et repartent avec leur petit pot de miel personnalisé.

Zones collectives

- **Potager des adhérents** => 10 carrés potagers utilisés et entretenus par des adhérents engagés. Participation régulière, entretien et arrosage. Production partagée entre usagers ou utilisée pour les repas collectifs.
- **Compost** => 4 composteurs en bois mis à disposition par la Métropole en 2020 + 2 composteurs à feuilles. 112 bioseaux utilisés par les habitants ou travailleurs avoisinants. Les hôtels Novotel et Ibis Budget en face ont déposé pendant quelques mois leurs déchets organiques, en attendant d'avoir leur propre composteur. Début 2022, déplacement de la zone compost en bordure de terrain à proximité du parking pour faciliter l'accès aux usagers. Installation d'un point d'eau. Entretien régulier par 2 bénévoles référents. Le compost mûr est redistribué aux personnes ayant un bioseau puis utilisé dans les Jardins. L'équipe Jardins, s'est équipée d'une mallette pédagogique permettant d'animer des ateliers autour du compost et de la biodiversité.
- **Jardin aux aromates et légumes du soleil** => zone de plantation dédiée à la production de légumes pour l'Épicerie. Zoné et sol amendé à l'automne 2022, 1ères plantations prévues au printemps 2023.

Agriculture urbaine

Au printemps 2022, suite à la rencontre avec Marie-Laure W. de Fleurs de Marseille, il a été décidé que la partie haute de la parcelle serait dédiée à la production agricole. Des activités indépendantes juridiquement et financièrement mais intégrées au projet global de tiers-lieu citoyen se sont donc installées au cours de l'année :

- **Fleurs de Marseille** => production en agroécologie de fleurs locales.
- **Mastoc** => micro pépinière de plantes, légumes, aromates et fleurs comestibles.

Cette zone est intégrée dans la gestion écologique globale proposée par GERM'.

★ GERM

Après 2 ans d'observation sur le site, le collectif de chercheurs a produit un inventaire de la biodiversité faune et flore qu'ils nous ont présenté à l'automne. L'analyse de cet inventaire a permis de révéler la richesse du terrain en végétaux patrimoniaux, définir les espèces rares à protéger, identifier une zone en friche pour continuer l'expérimentation, transformer l'intitulé îlot de biodiversité en relais de biodiversité à vocation pédagogique et citoyenne.

GERM' a mis en place une série d'indicateurs afin de mesurer l'impact écologique // qualité de l'air, nature du sol et transformation de la vie microbienne, espèces animales observées, diversité et quantité de ces espèces. Des prélèvements du sol et des observations ont été faites avant le démarrage des lères plantations en 2020 afin de mesurer au réel l'impact du protocole établi. Il s'agit là d'une analyse scientifique rigoureuse permettant d'établir un protocole reproductible à l'échelle du territoire. Un inventaire des différentes espèces végétales et animales a été produit en 2022. Il est maintenant utilisé comme outil de comparaison avec les autres parcelles étudiées dans le cadre du plan de paysage de la Métropole. Les capteurs d'air installés en 2023 seront régulièrement relevés et

analysés. Le plan de gestion écologique de la parcelle en fonction des usages est un bon indicateur de l'évolution du projet, de son adaptation aux enjeux et réalités du territoire.

★ CONTEXTE EXTÉRIEUR

Sécheresse => certains jeunes arbres et végétaux n'ont pas tenu > repenser le choix des végétaux pour choisir qui sont le moins gourmand en eau et le système d'irrigation et les végétaux à planter en ajoutant des oyas. Les fortes températures et l'absence de pluie vont devenir avec les années un phénomène récurrent d'où le choix de végétaux adaptés, le type d'irrigation choisi, le mode de culture par paillage, la densification des plantations ...

Tempête => en août, micro localisée sur la parcelle > a fait de très nombreux dégâts > un arbre centenaire (tilleul de plus de 25 m de hauteur) a été déraciné, la cabane de stockage a volé en éclat ... Cette tempête nous a beaucoup marqué. Les nombreux dégâts causés nous ont demandé du temps de remise en état du site.

★ IRRIGATION

Le terrain est irrigué avec la création d'une dizaine de points d'eau sur la parcelle basse : tranchées et câblages construits avec points d'accès à l'eau au niveau des différentes zones. La parcelle haute dédiée à l'agriculture urbaine n'est pas encore irriguée.

En 2021, par souci écologique, les tuyaux d'irrigation posés étaient constitués d'un produit végétal à base de maïs. Or des rongeurs en ont fait un festin ! Nous avons dû refaire en 2022 le circuit d'irrigation endommagé avec des produits basiques de plastique recyclé.

★ CHANTIERS PARTICIPATIFS

=> 10 chantiers familles

Entre 15 et 30 personnes par chantier, des adhérents, des bénévoles actifs, des familles, des habitants, des amis, des curieux, des grands, des petits ...

2 chantiers se sont terminés par une pause contes traditionnels d'Afrique de l'Ouest

Le chantier de septembre a été destiné à remettre la parcelle en état après la tempête du mois d'août.

Tous les vendredis après-midi, chantier ouvert à tous.tes.

★ EVÉNEMENTS

→ **Fête de la Nature** le dimanche 22 mai à Aubagne avec un stand d'animation sur le compostage

→ **Transhumance urbaine** des Moutons marseillais avec GERM' le mercredi 19 octobre du Parc de la Denise (13011) au GRAIN de la Vallée. Les moutons sont restés une semaine dans les Jardins du GRAIN à débroussailler la partie Agriculture Urbaine

★ RESSOURCES HUMAINES

Le Pôle Jardins s'est appuyé sur les compétences de la coordinatrice, pour la recherche de financement, le développement des partenariats, l'animation du réseau, la communication interne et externe.

En calculant toutes les contributions bénévoles dans les Jardins sur 2022, on arrive à un total horaire de 2092 h, un ETP c'est 1820 h. D'où la nécessité d'embaucher quelqu'un pour la coordination et la gestion des Jardins et ainsi permettre aux bénévoles d'être bénévoles, c'est-à-dire un apport ponctuel.

Pôle Culture

«**Faire ensemble pour mieux vivre ensemble**» est le postulat de départ du GRAIN de la Vallée qui tend à affirmer le rôle de la culture comme force de transformation durable du territoire sur le plan économique, urbain et social et revendique l'inscription au sein de l'espace public de ses actions et des œuvres produites.

L'espace public est un terrain de jeu très excitant où l'on peut mettre en jeu des formes. Habiter son territoire, questionner la frontière entre espace public, espace privé. C'est quoi habiter, habitat, habitant ?

Au GRAIN, les artistes ne sont pas invités pour diffuser une œuvre, mais pour offrir aux gens l'opportunité d'exprimer de manière sensible leur être au monde. L'invitation à venir recèle une incitation à « œuvrer » ensemble. Les artistes sont invités à questionner les usages, les paysages et les personnages.

★ LA CARTE BLANCHE

Une commande du GRAIN pour une résidence d'un artiste ou d'un collectif d'artistes sur l'année avec comme consignes, aborder le territoire de façon sensible et participative. Par ce processus, des artistes de toutes disciplines peuvent expérimenter ces questionnements de création partagée dans l'espace urbain avec ses contraintes et opportunités.

En 2022, **Nathalie Simon-Leblond**, photographe, plasticienne, artiste plurielle a proposé dans le cadre de la « Carte Blanche », une intervention basée sur la marche et les récits collectés, « **Des Mains sur les Chemins** ». « Une intervention au niveau du sol et de la pensée par les pieds et les mains ! Trouver « son » chemin, pour observer les limites entre espace naturel et constructions humaines rendant ainsi tangible l'acte de décision d'aménagement du territoire, lequel conditionne les déplacements de la population et nous touche jusque dans notre corps. »

La restitution de cette année de déambulations poétiques dans les Jardins du GRAIN est le samedi 18 mars 2023.

★ LES RÉSIDENCES

La mise à disposition d'espaces de travail permet à des artistes de tous bords d'être dans un processus de création dans un cadre ouvert et sans contraintes. Espaces de création partagés, temps d'élaboration et de travail de création, répétitions, production, diffusion, échanges entre disciplines ...

=> la **Compagnie Éléphante** est dans une démarche de recherche et création de leur nouveau spectacle « Utopie », un duo de danse pour l'espace public, jeune public. Une résidence d'une semaine en décembre pour la création des costumes en matériaux recyclés avec essais dansés. L'accueil se poursuit en 2023.

=> la **Compagnie Sindi Slam Inter** (Burkina Faso) pour la création du « Kiosque des Poètes », un Opéra Slam pluridisciplinaire, métissé, où se mélangent paroles chantées, chant griot et chant lyrique, danse contemporaine et danse africaine, musique mixte. Deux mois de résidence de recherche et création en octobre et novembre pour un projet associant des artistes du Burkina Faso et des artistes de la région Paca. Sortie de résidence le 2 décembre à la Fabulogie (tiers-lieu culturel et numérique à Marseille) avec huit artistes musiciens, danseurs et conteurs sur scène.

★ LA PRATIQUE AMATEUR

=> **Ateliers photo-sténopé** avec une classe de 2nde de la filière technique du **Lycée Diderot** dans le 13ème à Marseille. En co-construction de l'action avec les professeurs de Sciences et d'Arts Plastiques, cinq ateliers de découverte de la chambre noire par la pratique du sténopé dans le lycée : historique de la photographie, compréhension technique de « l'écriture de la lumière », fabrication des boîtes sténopé, installation d'un laboratoire de tirages argentiques, prises de vues et développement, exposition et présentation aux autres classes de 2nde.

=> Magali T., danseuse au GRAIN avec **En Corps, danse, mouvement et santé**, a embarqué ses élèves à « **Danser l'Europe** », un projet participatif proposé par le chorégraphe **Angelin Preljocaj**. À l'occasion de la présidence française du conseil de l'Union européenne, le chorégraphe Angelin Preljocaj a imaginé une chorégraphie sur une musique de Jeanne Added qu'il invitait à écouter et à interpréter. Petits et grands, amateurs et professionnels, seuls, en duo, en groupe, tous les citoyens européens pouvaient traverser cette expérience grâce à l'audio-guidage du chorégraphe et ainsi se retrouver virtuellement à danser ensemble. L'audio-guidage était disponible dans 24 langues. Sur ces audio, Angelin Preljocaj propose des mises en actions faisant appel à l'imaginaire des danseurs en variant les notions d'espace, de temps et d'énergie, permettant de créer une unité quelque soit le groupe qui danse car chacun suit en même temps les mêmes indications. Cette proposition était accessible à tous, adultes comme enfants, danseurs confirmés comme débutants. Magali a adoré l'idée qu'elle a suggérée à ses élèves adultes débutantes qui ont immédiatement adhéré au projet avec beaucoup d'enthousiasme !

C'est ainsi qu'elles ont non seulement traversé plusieurs fois cette exploration dansée en intérieur et en extérieur, mais également participé complètement au projet en envoyant une vidéo (très amateur) filmée dans les jardins du GRAIN de la Vallée. Le groupe fait partie des 317 vidéos qui ont servi au montage du film final que l'on peut visionner sur le site numéridanse. Les élèves ont été très amusées par ce magnifique projet proposé par Angelin Preljocaj qu'elles ont découvert à cette occasion pour la plupart !

=> **Le Coin des Artistes** est un espace dédié à la création plastique dans les Jardins du GRAIN. L'idée a germé quand Armelle C. a rejoint l'aventure du GRAIN au printemps 2022 avec sa petite **Caravane atelier d'artistes/lieu d'exposition itinérant**. Alice D. l'a rejoint à l'automne avec un camping-car **studio de photographies**, en cours d'aménagement intérieur. Espaces de travail, de recherche, de création, de diffusion, ces véhicules sont maintenant basés à l'année dans les Jardins du GRAIN, avec l'itinérance, la déambulation et les rencontres provoquées, comme processus de création.

★ LES ÉVÉNEMENTS

=> « **Mossi le cultivateur et les animaux** » un spectacle tout public du conteur **Kayro** en partenariat avec **Live Culture**, le dimanche 8 Mai en clôture d'un chantier participatif familles des Jardins du GRAIN.

=> « **Si l'Afrique m'était contée ...** » un spectacle de **Bakary Traoré** le dimanche 12 juin en clôture d'un chantier participatif familles des Jardins du GRAIN.

=> « **Karaoké Orchestar** » une soirée karaoké déjantée avec musiciens live et accessoires rétro et repas tapas, le **mardi 13 juillet** dans la cour de l'école.

=> « **Afrimayé, une soirée créole** » une chorale métissée aux couleurs de l'Afrique et des Caraïbes le vendredi 16 juillet dans les Jardins du GRAIN.

=> « **2ème Salon des Écrits GRAIN** » le samedi 17 septembre. Petit salon littéraire sur une journée qui a réuni une trentaine d'auteurs de la région, pas de maison d'édition, de librairie ou de bibliothèque, juste l'auteur, ses livres et le public et ainsi permettre à chacun de présenter ses ouvrages simplement. Un.e artiste conteur, troubadour, poète, musicien.ne, invité.e à valoriser, par des performances et des lectures, des extraits fournis par les auteurs. Cette année c'est **Marisoa Ramonja** qui a proposé des performances et des lectures, accompagnée en musique par **Willy Le Corre**.

Un concours de nouvelles avait été organisé en 2021, mais le report des Écrits GRAIN 2021 ne nous avait pas permis de remettre les prix aux lauréats. Sylvain Souvestre, Maire des 11/12 de Marseille, en présence de la Présidente du Jury Marie-Hélène Amy, a remis les prix aux lauréats de la catégorie adulte et juniors.

=> « **Le Kiosque des Poètes** », sortie de résidence de **Sindi Slam Inter** le vendredi 2 décembre à **La Fabulerie**.

Pôle Bien-être

La structuration du GRAIN de la Vallée en 5 pôles thématiques a permis la constitution d'un Pôle Bien-être. Il est désormais organisé autour des différents intervenants (Magali (danse), Henri (Reiki), Céline (danse chamanique) et d'une référente (Marie-Claire (yoga), élue au C.A et porte-parole du Pôle Bien-être. Cette nouvelle organisation a donné lieu à des rencontres plus régulières du groupe (bilan de la journée bien-être, réflexion autour du règlement intérieur de la salle des bleuets, convention d'occupation, sécurité et réglementation ...). Le Pôle Bien-être propose des activités hebdomadaires diversifiées à un juste prix pour tous.

Le Foyer Cassiopée situé à Aubagne est un foyer d'accueil de jeunes adultes présentant un handicap mental. Pour l'année 2021/2022, nous avons signé une convention entre **le GRAIN de la Vallée, En Corps Danse Mouvement et Santé et le Foyer Cassiopée** afin de proposer tous les mardis, dans la salle des Bleuets, un atelier danse de 1h30. C'était l'occasion pour ces jeunes adultes de sortir de leur foyer pour pratiquer une activité dans de bonnes conditions, dans une salle prévue à cet effet. Les quelques fois où ils n'ont pas pu se déplacer Magali a fait cours au Foyer dans le réfectoire et les conditions n'étaient pas idéales ...

Les jeunes ont pu s'initier à la danse contemporaine (ils ne connaissaient que le hip hop), découvrir une autre façon de se mouvoir, de nouvelles musiques, apprendre et mémoriser des petites chorégraphies, s'exercer aux percussions corporelles, improviser seul ou à deux à l'aide de quelques consignes simples ... toujours dans la bienveillance et la bonne humeur. Ils semblaient toujours heureux de venir et repartaient contents !

Malheureusement, cette année-là nous avons été encore très impactés par le COVID (fermeture du Foyer en janvier) et de nombreuses séances ont été annulées. Le Foyer a rencontré des difficultés au niveau du transport et certains retards et dysfonctionnements ont perturbés la régularité de l'activité.

Cassiopée n'a pas souhaité poursuivre l'activité pour l'année 2022/2023, pour des raisons internes, mais peut-être que ce partenariat se refera plus tard.

L'arrivée de Laure B. en fin d'année a permis de revisiter la communication du GRAIN et celle de chaque pôle. Le Pôle Bien-être a également pu bénéficier de ses compétences en la matière (nouvelle identité visuelle, nouvelle affiche, plus vaste communication sur les réseaux sociaux ...).

Le samedi 1^{er} octobre 2022 s'est tenue la première journée bien-être du GRAIN de la Vallée, doublée d'un marché des créateurs/artisans. Elle a réuni une dizaine d'intervenants et une vingtaine de participants. Cette journée a permis de faire connaître diverses pratiques de bien-être et les activités qui sont proposées au GRAIN. Ce fut aussi l'occasion pour les intervenants réguliers du GRAIN d'attirer quelques nouveaux élèves.

Pour diverses raisons (organisation d'événements similaires dans les environs ce jour-là, publicité insuffisante et /ou mal ciblée, déficit de connaissances du GRAIN sur le territoire ...) le nombre de visiteurs n'a pas été très conséquent. Tous les intervenants et participants ont pourtant été très satisfaits de l'organisation, de l'accueil qui leur a été réservé et ont plébiscité cette initiative, axée sur la gratuité, la bonne humeur et la convivialité.

Pôle Animation

Les événements, marchés, foires, festivals organisés au GRAIN

- **Les Olympiades** le dimanche 27 mars
- **La Fête de la Musique** le mardi 21 juin
- **La Fête de la Sorcière** le samedi 29 octobre
- **Vide-grenier** le dimanche 25 septembre et le samedi 26 novembre
- **Noël au GRAIN** le samedi 3 décembre

Pôle Alimentation Durable, Epicerie Paysanne

L'Epicerie Paysanne du GRAIN de la Vallée est l'activité économique principale de l'association, ses fonds propres. Mais l'activité reste bien en-deçà du prévisionnel escompté. Pas assez de clients, des pertes importantes, une gestion du stock fragile. Nous avons terminé 2021 sur une fermeture imposée par la ville en novembre et décembre avec annulation du Marché de Noël. Cette fermeture brutale en pleine période des fêtes nous a mis un vrai coup de massue et la reprise en 2022 a été laborieuse.

La gestion et la tenue d'une épicerie nécessite des compétences spécifiques qu'à l'évidence nous n'avions pas. Henri M. a été recruté en juin en CDI sur l'Epicerie Paysanne. Ancien gérant d'un commerce de vrac à Aubagne, il est arrivé au GRAIN avec son savoir-faire, ses clients, son réseau, ses fournisseurs, ses boccas, son stock, ses idées, son dynamisme et sa bonne humeur.

Un petit Marché de créateurs, artisans et producteurs locaux et éco responsable a été mis en place à partir de juillet tous les lers samedi du mois.

Activités annexes

Pour diversifier les sources de revenus et permettre une optimisation de l'occupation des espaces en bonne intelligence, il a été proposé aux adhérents et associations partenaires, la mise à disposition des espaces intérieurs et/ou extérieurs. La salle des Bleuets est régulièrement occupée pour des réunions ponctuelles et/ou régulières, des journées de formations, des assemblées générales associatives ... et les espaces extérieurs pour des moments plus festifs. Par exemple, les Paniers Marseillais ont organisé leur assemblée générale annuelle sur une journée dans les Jardins du GRAIN, avec marché paysan, concert de Jazz Manouche, conférence, grand repas, ateliers ...

Le statut juridique et la vie associative

Aujourd'hui association de préfiguration, le GRAIN de la Vallée a été pensé et conçu pour se transformer afin de devenir une entité juridique de type coopératif où chaque parties prenantes seraient impliquées dans la gouvernance. Dans le cadre de son plan de développement, le GRAIN est entré mi 2021 dans une nouvelle phase, celle de la mise en place d'une réflexion collégiale en vue de l'évolution et de la transformation juridique. Une étape a été franchie avec le changement de gouvernance et le passage en conseil d'administration collégial. En 2022, suite au DLA sur la gouvernance, le conseil d'administration a organisé ses pratiques, les responsabilités, droits et devoirs de chacun, le rôle des membres, des référents de pôles, les processus de prises de décisions ... C'est en fin d'année qu'un pôle Animation de la communauté et des lieux de partages a été créé pour répondre aux besoins révélés. La rédaction d'un règlement intérieur est prévue pour le 1er trimestre 2023.

- ★ Assemblée Générale le 14 juin 2022
- ★ 11 réunions du conseil d'administration ouvertes à tous les adhérents

Les richesses humaines

Valentine P. est salariée depuis janvier 2021 en CDI à 20h/semaine pour la gestion administrative et financière de l'association. Elle monte et gère les projets, accompagne le développement de l'association, s'occupe de la communication, mais également assure la gestion de l'Épicerie Paysanne. Pour la soulager de la responsabilité de l'Épicerie Paysanne et lui permettre de se concentrer sur la coordination générale, Henri M. a été recruté en juin 2022 en CDI à 20h/semaine pour assurer la gestion et l'animation de l'Épicerie. Entre novembre 2022 et janvier 2023, Henri a accueilli Charlotte, une stagiaire en alternance qui souhaite ouvrir une épicerie vrac dans le 9ème à Marseille.

Depuis octobre 2021, Cécile S. assure le suivi administratif et financier des demandes de subventions. C'est un contrat de prestations. Son implication se voit dans l'augmentation des subventions demandées et accordées avec un bon suivi/gestion des dossiers.

Depuis la création du GRAIN, Florence P. de ACM Expertise est l'expert comptable qui approuve les comptes et assure le suivi social (fiches de paie, droit du travail applicable, déclaration URSSAF, impôts ...). Elle travaille en collaboration étroite avec Cécile et Valentine.

Depuis décembre 2022, Laure B. assure une prestation pour la communication, interne et externe, logo, charte graphique, lettre d'infos ...

Depuis le printemps, il y a des Résidents permanents au GRAIN, à savoir des personnes aux statuts différents, qui développent leurs activités économiques au sein du GRAIN (la zone agriculture urbaine, les activités bien-être, les caravanes/ateliers d'artistes ...). Toutes, parce que ce ne sont que des femmes, sont adhérentes du GRAIN, leurs structures juridiques également. Une convention, en cours d'élaboration, organise les droits et obligations de chaque partie. L'implication dans la vie et l'organisation du lieu est un pré-requis. De par leurs usages réguliers des lieux, toutes participent à son entretien et sa sécurité/réglementation. Marie-Claire G. de Merryoga, siège au CA du GRAIN depuis 2021, Marie-Laure W. de Fleurs de Marseille est membre CA depuis juin 2022.

Salariés et prestataires sont sous-rémunérés par rapport à leur implication, le temps donné, la charge de travail, la responsabilité. La plus grande partie de leur implication est un engagement bénévole. Tout comme le développement et la vie du GRAIN n'est possible que grâce au soutien actif des adhérents bénévoles. 62 adhérents personnes physiques sont à jour de leur cotisation en 2021, 3 personnes morales et 2 membres d'honneurs. 28 adhérents sont des bénévoles très actifs. Sans toute cette énergie bénévole collective, rien ne serait possible.

Formations et séminaires

- ★ **DLA** Dispositif Local d'Accompagnement Individuel sur les aspects de **gouvernance**, cinq journées de janvier à avril, soutenues par France Active. Peu d'administrateurs se sont mobilisés pour y participer ; ce DLA est peut-être arrivé trop tôt dans la vie de l'association. La mise en œuvre des préconisations s'est faite tout au long de l'année par l'organisation interne et les processus de prise de décisions, et une accélération à l'automne avec la création d'outils de gestion et d'animation.
- ★ Colloque **Les tiers-lieux culturels, vers de nouveaux modes de coopération avec l'Afrique ?** le 17 mai à la Friche de la Belle de Mai. Valentine et Cécile y ont participé.
- ★ **Réinventer les équipements culturels à l'heure des tiers-lieux** - formation professionnelle de quatre jours à Rennes suivie par Valentine, proposée par l'**OPC Observatoire des Politiques Culturelles**.
- ★ **Formation des bénévoles au montage de projets collectifs** soutenue par le FDVA Fonds de Développement de la Vie Associative. Quatre demi-journées avec un groupe de 12 stagiaires pour comprendre les bases de la méthodologie de projets appliquées aux actions collectives.
- ★ **Forum Entreprendre dans la Culture** proposé par ARSUD à la Friche de la Belle de Mai le 1er décembre. Valentine est intervenue comme grand témoin de l'atelier sur les nouveaux lieux de création, les nouvelles pratiques artistiques émergentes dans les tiers-lieux.

Pour conclure

Nous avons terminé 2021 par un arrêt brutal de nos activités suite à une fermeture temporaire du site pour raisons de sécurité. La reprise en janvier 2022 dans un contexte encore sous l'influence du covid et du pass vaccinal a été plutôt éprouvante.

L'arrivée progressive depuis le printemps des Résidents permanents a redessiné les grandes orientations stratégiques du projet général. En se professionnalisant, le GRAIN de la Vallée a dû répondre à des obligations réglementaires et de fait la nécessité de s'organiser, se structurer, s'outiller, pour répondre aux enjeux ambitieux du projet de tiers-lieu citoyen engagé dans les transitions.

Des dysfonctionnements structurels récurrents, déjà soulevés lors du DLA du 1er trimestre, ont montré certaines limites à l'organisation d'un collectif. Organiser la communauté, partager une vision commune avec des intérêts individuels, coordonner et animer le collectif, mobiliser l'engagement sur la durée, demandent temps et méthode, partage de savoir-faire, échange de pratiques, respect des parties prenantes, d'où l'opportunité des réseaux de tiers-lieux qui partagent bien souvent dans leurs lieux les mêmes problématiques que celles rencontrées au GRAIN.

La fréquentation générale du lieu est bien en deçà de son potentiel espéré. Il y a peu de monde aux événements, peu de passage dans les Jardins, peu de clients à l'Épicerie. Pourquoi ?

- la situation géographique très excentrée, difficile d'accès avec une mobilité contrainte par l'absence de transports publics
- un contexte social tendu exacerbé avec le covid
- un manque certain de visibilité du site, du projet, des activités proposées
- une communication interne et externe insuffisante
- des moyens humains et financiers trop précaires pour développer sereinement le GRAIN

L'année 2022 a été marquée par d'importantes difficultés de trésorerie mettant souvent l'association en difficulté. L'augmentation des subventions en 2022 ne suffisent pas à répondre aux besoins.

Malgré toutes ces difficultés inhérentes à toute organisation, exacerbées par un contexte social, sanitaire, écologique tendu, le GRAIN de la Vallée se développe, s'organise, se professionnalise, propose de plus en plus d'activités, s'affirme comme acteur majeur du territoire, avec une reconnaissance par ses pairs et les institutions.

L'engagement des bénévoles et de toutes les parties prenantes est le moteur du GRAIN. Cette dynamique collective en faveur d'un monde plus juste réclame le droit à l'expérimentation. Les tiers-lieux sont des espaces de tous les possibles où s'expérimentent une diversité de pratiques innovantes. L'expérimentation demande du temps, des moyens et de la méthode.

Les supers Grainévoles mettent tout en oeuvre pour inscrire Le GRAIN comme un lieu ressource de ce territoire isolé, un lieu de rencontre et d'échanges, une zone de partage et de créativité et ainsi défendre l'idée que le monde ne peut se passer de coopération, d'expériences partagées et d'engagements affirmés.